

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT BIEN-ÊTRE Déodorant argan et hamamelis

Version:3

Date de révision: 17/03/2022

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit:
1. 1. 1. Nom de la préparation: L'ARBRE VERT BIEN-ÊTRE Déodorant argan et hamamelis
1. 1. 2. Formule: 21COS097
1. 2. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: NOVAMEX  
Le Moulin Saint Pierre - Les Taillades CS 20154  
F-84304 Cavillon cedex  
France  
Tél: +33 (0)5 49 61 50 41  
Courriel: fds@arbrevert.fr
1. 3. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
1. 4. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Déodorant

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement et directive (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. Éléments d'étiquetage:
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 2. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. Information(s) complémentaire(s):
- Éviter le contact avec les yeux.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:  
Rincer abondamment à l'eau.
2. 4. Autres dangers: Aucun autre danger détecté à ce jour

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de surfactants
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:
- CAPRYLYL/CAPRYL GLUCOSIDE
  - N° CE: 500-220-1 - N° CAS: 68515-73-1
  - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488530-36
  - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0,999 < C ≤ 5
  - SGH (Système Général Harmonisé)
  - \* SGH05 \* Lés. oc. 1 - H318
  - Divers :
  - DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 420 mg/m3
  - DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 595000 mg/kg
  - DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 124 mg/m3
  - DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 357000 mg/kg
  - DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 35.7 mg/kg
  - PNEC / Eaux douces = 0.176 mg/l
  - PNEC / Sédiment = 1.516 mg/kg
  - PNEC / Eau marine = 0.0176 mg/l
  - PNEC / Air = 0.27 mg/l
  - PNEC / Terre = 0.654 mg/kg
  - PNEC / Sédiment marin = 0.152 mg/kg
  - PNEC / Traitement des eaux usées = 560 mg/l

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT BIEN-ÊTRE Déodorant argan et hamamelis

Version:3

Date de révision: 17/03/2022

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg  
DL50 / Orale / Rat = >5000 mg/kg  
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Poissons = >100 mg/l  
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / Daphnia magna = >100 mg/l  
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / Algues = 10 - 100 mg/l

• 3-(2-éthylhexyloxy)propane-1,2-diol  
- N° Id: 603-168-00-9 - N° CE: 408-080-2 - N° CAS: 70445-33-9  
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0,999 < C <= 5  
- SGH (Système Général Harmonisé)  
\* SGH05 \* Lés. oc. 1 - H318  
\* Tox. aq. chron. 3 - H412

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des mesures de premiers secours:

- |                                 |                                                                                                         |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4. 1. 1. Inhalation:            | Air frais, repos.                                                                                       |
| 4. 1. 2. Contact avec la peau:  | Rincer à l'eau.                                                                                         |
| 4. 1. 3. Contact avec les yeux: | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes. |
| 4. 1. 4. Ingestion:             | En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.       |

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- |                                 |                                                                                                                                   |
|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4. 2. 1. Inhalation:            | Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit. |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau:  | Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau                             |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.                                                          |
| 4. 2. 4. Ingestion:             | crampes abdominales - envies de vomir                                                                                             |

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

aucun

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- |                                                                        |                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 5. 1. Moyens d'extinction:                                             | Le produit lui-même ne brûle pas.<br>En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés. |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:    | aucun                                                                                                            |
| 5. 3. Conseils aux pompiers:                                           | aucun                                                                                                            |
| 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Aucun.                                                                                                           |

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- |                                                                                    |                                                                     |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Pas de dangers requérant des mesures spéciales de premiers secours. |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT BIEN-ÊTRE Déodorant argan et hamamelis

Version:3

Date de révision: 17/03/2022

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- |                                                            |                                                                                          |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:   | Éviter la pénétration dans le sous-sol.                                                  |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu)                               |
| 6. 4. Référence à d'autres rubriques:                      | Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:
- |                                                                   |                                                                                |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales. |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:                             | La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales. |
| 7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):                             | Pas de recommandations spéciales.                                              |
7. 2. Stockage:
- |                                                                                    |                                             |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| 7. 2. 1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités: | Conserver hors de la portée des enfants.    |
| 7. 2. 2. Condition(s) de stockage:                                                 | Conserver à l'abri du gel.                  |
| 7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:                | Les emballages plastiques sont recommandés. |
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
- Aucune.

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:
- |                                  |                                                                                          |
|----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| 8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: | Les substances contenues dans le produit ne sont pas soumises à des limites d'exposition |
|----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
8. 2. Contrôles de l'exposition:
- |                                              |                                                                                                  |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 8. 2. 1. Protection des yeux:                | S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées. |
| 8. 2. 2. Protection des voies respiratoires: | Pas nécessaire.                                                                                  |
| 8. 2. 3. Protection des mains:               | Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique            |
| 8. 2. 4. Protection de la peau et du corps:  | Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.                                              |
8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:
- Données non disponibles.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:
- |                                                  |                 |
|--------------------------------------------------|-----------------|
| 9. 1. 1. État physique:                          | gel             |
| 9. 1. 2. Couleur:                                | blanc           |
| 9. 1. 3. Odeur:                                  | caractéristique |
| 9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation: | 0°C             |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT BIEN-ÊTRE Déodorant argan et hamamelis

Version:3

Date de révision: 17/03/2022

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

9. 1. 5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
9. 1. 6. Inflammabilité:	Données non disponibles.
9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non concerné
9. 1. 8. Point d'éclair:	>93°C
9. 1. 9. Température d'auto-inflammation:	Données non disponibles.
9. 1. 10. Température de décomposition:	Données non disponibles.
9. 1. 11. PH:	5
9. 1. 12. Solubilité:	miscible à l'eau.
9. 1. 13. Hydrosolubilité:	miscible à l'eau.
9. 1. 14. Liposolubilité:	miscible
9. 1. 15. Solubilité aux solvants:	faible
9. 1. 16. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Données non disponibles.
9. 1. 17. Pression de vapeur:	Données non disponibles.
9. 1. 18. Densité de vapeur relative:	Données non disponibles.
9. 1. 19. Densité et / ou densité relative:	1
9. 1. 20. Caractéristiques des particules:	Non concerné
9. 1. 21. Viscosité cinématique:	Non déterminé.
9. 2. Autres informations:	

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Stable en conditions normales.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable en conditions normales.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Aucune identifiée à ce jour
10. 4. Conditions à éviter:	Aucune raisonnablement prévisible.
10. 5. Matières incompatibles:	Aucune.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	aucun

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:

11. 1. 1. Information(s) générale(s):	Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne
11. 1. 2. Inhalation:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation
11. 1. 3. Contact avec la peau:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau
11. 1. 4. Contact avec les yeux:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux
11. 1. 5. Ingestion:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT BIEN-ÊTRE Déodorant argan et hamamelis

Version:3

Date de révision: 17/03/2022

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

11. 2. Informations sur les autres dangers: Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement

12. 2. Persistance et dégradabilité: Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au Règlement Détergents 648/2004/CE

12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Pas de bio-accumulation.

12. 4. Mobilité dans le sol: Données non disponibles.

12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour

12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien: Données non disponibles.

12. 7. Autres effets néfastes: Aucun en cas d'utilisation et manipulation adéquate

12. 8. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

12. 9. Information(s) supplémentaire(s): Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Éviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

13. 2. Emballages contaminés: Pas de recommandation spéciale.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): non réglementé

14. 2. Numéro ONU ou numéro d'identification: Non réglementé pour le transport

14. 6. Dangers pour l'environnement: aucun

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucune.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non concerné

14. 9. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Non réglementé pour le transport

### 15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Aucunes dispositions particulières pour l'homme ou l'environnement

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT BIEN-ÊTRE Déodorant argan et hamamelis

Version:3

Date de révision:17/03/2022

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Disponible sur demande.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16. 3. 1. Date de la première édition: 14/02/2019

16. 3. 2. Date de la révision précédente: 28/09/2021

16. 3. 3. Date de révision: 17/03/2022

16. 3. 4. Version: 3

16. 3. 5. Révision chapitre(s) n°: 3

16. 4. Réalisé par: Novamex